LA FÊTE CHAMPÊTRE DE « LA BROUETTE A LA MER », A TOURCOING

(Ph. du J. de Rx.)

LES JEUNES DE L'UNION TOURQUENNOISE EXÉCUTANT UNE PYRAMIDE

Afin de se procurer les fonds nécessaires à l'envoi de jeunes enfants à la mer, l'Œuvre de la « Brouette à la Mer » de Tourcoing, avait organisé pour dimanche après-midi, une réunion de plein air, à laquelle assistait une grande foule.

Le programme, très heureusement composé, permit à chacun de trouver sa distraction préférée : démonstrations sportives de football, de basket-ball et de gymnastique, manifestations artistiques, telles que des ballets, des concerts, etc...

De même, de nombreuses attractions augmentèrent l'intérêt de cette belle réunion et l'après-midi se passa dans l'enchantement général, favorisée qu'elle était par un beau et chaud soleil.

Ainsi, en s'amusant a-t-il été possible de faire le bien et de participer à l'envoi à la mer de nombreux enfants.

104 conjoints, 189 enfants, 3 ascendants. Total des dépenses, 19.585 fr. 75.

Chômage partiel : Période du 3 au 8 juin : Chômeurs chefs de famille : 4 hommes; autres chômeurs, 2 femme; personnes à charge : 2 conjoint, 1 enfant. Total des dépenses, 87 fr.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Au certificat d'études primaires, dix-huit élèves de l'Ecole de garçons, rue de Babylone (Directeur M. Fossati, ont été reçus : Gérard Carraille, Robert Charlet, Albert Cocheteux, Raymond Deruelle, André Deleersnyder, Gaston Delobel, Gustave Delplanque, André Delporte, Lucien Demoor, Maurice Demoor, Louis Goemaere, Vladimir Gogoleff, Léonce Hénart, Lucien Jovenaux, Emile Lecoutre, Jules Lepape, Léon Touffet, André Woestyn.

Ecoles de filles rue Gambetta (Directrice, Mlle Leroy), huit élèves reçues : Suzanne Bock, Emilienne Delannoy, Georgette Debock, Micheline Demoor, Fernande Desbarbieux, Madeleine Recq, Agnès Rosez, Paulette Ducatillon.

Ecole de garçons, rue de la Mairie (Directeur M. Bizette), dix élèves reçus : Thomas Maraucini, Paul Hallez, Marcel Leroy, Robert Kinack, André Coussement, Gustave Cavere, Jean Huart, Jean Harlet, Jean Dupiouy, Louis Pollet.

Ecole des filles, rue Jules-Guesde (Directrice, Mlle Malfait), six élèves reçues : Marcelle Chantraine, Solange Prayez, Paulette Lemaire, Simonne Pérus, Augusta Broutin, Marie-Thérèse Cornart.

Nos félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

LYS

LA DUCASSE

La ducasse de Lys a attiré dimanche, surtout dans l'après-midi et dans la soirée, de nombreux promeneurs. Les enfants, particulièrement, profitèrent des attractions foraines, tandis que de joyeux groupes firent retirer une vive animation autour des manèges et des baraques installés sur la Place.

LES COOPÉRATIVES RÉUNIES
101, rue de l'Ommelet, Roubaix
GRANDE VENTE RÉCLAME
MASCARA VIEUX 13°
La bouteille 1.50 droits compr.

LEERS

Le voyage à la mer des lauréats du certificat

Comme chaque année, les lauréats du certificat d'études bénéficieront d'un voyage gratuit à la mer. Il est rappelé aux personnes désireuses de les accompagner que le voyage aura lieu le 11 juillet (prix du voyage 17 frs, diner non compris). Les inscriptions seront reçues à la Mairie jusqu'au vendredi 5 juillet.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Les adhérents sont invités à assister aux funérailles de M. Louis Watine, président fédéral Réunion à Roubaix le mardi 2 juillet, à 9 h. 40, rue du Grand-Chemin, 50 ou à 10 h. en l'église Notre-Dame

ASCQ

Réception de M. Marcel Grimonpont premier prix du Conservatoire de Lille

La Municipalité et la Philharmonie ont réservé à M. Marcel Grimonpont, qui a obtenu à l'unanimité le premier prix du Conservatoire de Lille, classe de clarinette, une magnifique réception.

La Philharmonie s'est rendue à la gare où elle accueillit M. Grimonpont au son d'une vibrante « Marseillaise ». Des fleurs furent offertes au lauréat. Celui-ci fut conduit par la musique à la Mairie.

M. Georges Delebart, maire, entouré du Conseil municipal, reçut M. Grimonpont, le félicita et lui dit la joie des Ascquois devant un si beau succès.

M. Delourme, au nom de la Philharmonie remercia la Municipalité de la belle réception faite à l'un des membres de la société. Il adressa, au nom de tous ses félicitations à M. Grimonpont.

A l'issue de la réception de la Municipalité, les musiciens et amis furent reçus chez M. Grimonpont. Une réunion intime eut lieu ensuite au siège, chez M. Libre, à laquelle assistaient MM. Charles Claeys, Louis Castelain et tous les membres du Comité et de la Philharmonie.

Cette réunion se termina au milieu de la plus franche camaraderie.

Dans un geste pieux, M. Grimonpont avait tenu à déposer au monument aux morts les fleurs qui lui avaient été offertes.

Un concert de l'Avenir Musical

La jeune harmonie « L'Avenir Musical » a donné hier un magnifique concert rue Colbert. Sous la direction de son chef, M. Leclercq, elle a exécuté des morceaux choisis et nombreux furent les membres honoraires et actifs qui assistèrent à ce concert fort apprécié.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

La fête des Amicales

Les fêtes des amicales qui se sont déroulées dimanche, favorisées par un temps splendide, ont connu un grand succès. La rue du Château, décorée et pavoisée, contenait une foule d'amicalistes venus des cantons de Lannoy et de Cysoing. Des jeux divers et intéressants connurent un beau succès.

Un cortège, composé de toutes les amicales et ayant à sa tête M. Demasseau, président, et M. Maes, maire, parcourut le quartier. Il y eut aussi une course pédestre organisée avec le concours de l'Association sportive des Cheminots d'Hellemmes.

BOUVINES

Le pèlerinage à la fontaine historique

La solennité annuelle organisée à Bouvines à l'occasion du pèlerinage à la Fontaine historique a attiré dimanche après-midi dans cette commune, la foule des pèlerins et des visiteurs des environs.

A l'issue des vêpres de 15 h., célébrées par M. l'abbé Liénard, curé, une magnifique procession, composée de toutes les sociétés et des œuvres de la paroisse s'est dirigée vers la fontaine dont les vertus sont reconnues depuis plusieurs siècles.

Après le défilé dans les rues ornées et pavoisées, la bénédiction du Très Saint-Sacrement fut donnée à l'église, où la foule s'inclina devant les reliques des saints martyrs Fulgence et Saturnin, dont les corps reposent dans ce bel édifice.

VINS Blancs/Rouges de qualité
Blanc sec 12° : 1 fr. 50 le litre rendu
Blanc liquoreux : 2 fr. 00 » »
3 fr. 00 suivant degré
Rouge 10°5..... 1 fr. 40 le litre rendu
fûts à renvoyer. Echantillons gratuits.
Paiement comptant
JEAN CLERJAUD
MONTAZEAU (Dordogne)

CHERENG

LA PROCESSION DU St-SACREMENT

La traditionnelle procession du Saint-Sacrement s'est déroulée dimanche matin avec une solennité particulière. De nombreux groupes symboliques, d'une parfaite composition, défilèrent dans la commune, dont les habitations avaient été pavoisées et ornées avec soin.

Les fidèles ont suivi avec piété cette belle procession, qui s'arrêta aux magnifiques reposoirs érigés Route Nationale, près de chez M. Pierre Lepers et au château de Chéreng, où le cortège se déroula dans le parc fleuri et décoré. La bénédiction du Très Saint-Sacrement fut donnée à la foule par M. l'abbé Fournier, curé de la paroisse.

Tourcoing

Aujourd'hui, lundi 1er juillet :

Hôtel de Ville: de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30.

Consulat de Belgique: 8 h. à 13 h.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE

Hier matin, à 9 h. 15, dans la salle du Grand Café, l'Union Sportive Tourquennoise a tenu son assemblée générale annuelle, à laquelle assistaient de nombreux Usiens et une importante délégation du club des supporters «Les XXXX».

Cette réunion était présidée par M. Ernest Desurmont, président, entouré de M. Flenniau, président honoraire; Balyu, secrétaire; Guermonprez, trésorier; Delrue, président de la Commission de football; Ch. Vandewegaete, A. Quivrin et des membres des différentes commissions.

Après un hommage rendu aux Usiens morts pour la France, à la mémoire desquels une minute de silence est observée, lecture est donnée par M. Félix Balyu du procès-verbal de la dernière réunion générale, qui est adopté à l'unanimité.

Successivement, MM. Guermonprez (football); Raulin (juniors et minimes); Deconchy (athlétisme); Leclercq (basket); Henrich (tir) font ressortir l'important travail effectué par l'Union dans ces différents sports et ces rapports documentés sont applaudis.

Dans une improvisation très émouvante, M. Fernand Delrue fait un vibrant appel aux Usiens qui, plus que jamais et surmontant les difficultés présentes, doivent se serrer les coudes et faire confiance à leurs dirigeants, pour assurer la marche ascendante de l'Union qui doit retrouver par le concours de toutes les bonnes volontés, la place prépondérante qu'elle a su obtenir dans le football nordiste.

Des breloques sont offertes aux plus méritants, particulièrement aux juniors A et aux minimes B, champions du Nord de leur catégorie. Le succès renouvelé de l'U.S.T. dans le « Coupe de régularité » étant un sûr garant pour l'avenir.

Des souvenirs particuliers sont offerts par « Les XXXX » à M. Desfroyennes, capitaine des juniors, et à leur énergique « keeper » Morant, maintenant complètement rétabli.

Le rapport du trésorier est particulièrement écouté. Dans leur aridité, les chiffres parlent éloquemment, faisant ressortir, pour l'année écoulée, un déficit de 78.900 francs, et qui aurait été de 155.500 francs sans l'intervention généreuse des amis de l'U.S.T.

Il appartenait à M. Ernest Desurmont de faire le rapport moral de l'année. En termes choisis, le distingué président explique le retrait de l'équipe professionnelle, dont l'essai inévitable était réclamé par l'opinion publique, essai qui a coûté aux Usiens plus de 300.000 francs en deux ans.

M. Desurmont a un mot aimable de remerciement pour tous les dévoués qui l'entourent, sans oublier la Presse, représentée par notre collaborateur.

L'orateur parle ensuite de l'accord avec l'Excelsior, qui permettra aux Tourquennois non seulement d'applaudir et d'encourager les équipes amateurs ustiennes, mais aussi de voir évoluer sur le terrain de la rue de Gand des équipes de grande classe.

Le président déclare que, daannt la situation, l'Union doit retrouver de nouvelles forces morales, continuant la camaraderie qui a toujours fait sa force principale, car il faut que l'Union vive !

Des applaudissements nourris saluent la fin de ce beau discours.

M. Flenniau fait applaudir par tous l'action énergique et dévouée du président, ce dernier se rendant ensuite au désir du président des « XXXX », qui demande des précisions sur l'accord Excelsior-U.S.T.

Satisfaction est donnée, de façon aussi nette que possible, aux supporters et M. Desurmont dit attendre d'excellents résultats de cette solution amicale, qui sauvegardera, pour cette année de conclusion, tous les intérêts vitaux de l'U.S.T..

La séance est alors levée, tandis que les groupes s'entretiennent et discutent amicalement sur le renouveau du grand club tourquennois.

Sans brûler, « BLANCO » blanchit. 588d

A la paroisse de N.-D. de Lourdes

La bénédiction du drapeau de la section de la F.N.C.

La section paroissiale de la Fédération nationale catholique de Notre-Dame de Lourdes a eu dimanche le précieux avantage de voir bénir son drapeau par M. le vicaire général Bouchendomme, représentant S. E. le cardinal Liénart.

La cérémonie proprement dite se déroula au cours de la messe de 10 h., qui fut chantée par M. l'abbé Brisebourg, vicaire, avec le concours des deux chorales paroissiales. Après l'évangile, M. le vicaire général prononça une allocution sur l'apostolat. Puis il bénit le nouveau drapeau qui désormais accompagnera les membres de la section de la F.N.C. dans toutes les manifestations religieuses.

La clique « Jeanne d'Arc » prêtait son concours, et à l'issue de la messe deux gerbes furent déposées au monument aux morts, à l'entrée de l'église, l'une par M. François Flipo, président de la F.N.C. de Tourcoing, et l'autre par M. Courdent, président de la section paroissiale.

Un cortège se forma et les membres des œuvres paroissiales se rendirent à la salle de l'école de la rue Ingres.

A la tribune d'honneur avaient pris place, MM. le vicaire général Bouchendomme; N. Tiberghien, curé de la paroisse; Courdent, président de la section de la F. N. C.; F. Flipo, président de la F.N.C. de Tourcoing; A. Dumortier; E. Scherpereel, C. Vanhoutte, E. Richet, et les dirigeants des groupements paroissiaux.

M. Courdent procéda à la réorganisation du groupe dont il forma aussitôt le bureau. MM. J. Roussel, R. Demelenaere et C. D'Halluin, furent nommés vice-présidents, trésorier et secrétaire. Puis M. l'abbé Tiberghien, parla du rôle de la F.N.C. dans la paroisse, de son action bienfaisante et lança un pressant appel pour le recrutement des membres de la section.

Dans un sens plus général, M. le vicaire général Bouchendomme exposa le rôle de la F.N.C. dont chacun des membres se doit de faire un apostolat de chaque jour, de chaque instant dans la famille, dans la profession, et aussi dans la vie civique. Etre chrétien partout, posséder en soi cette passion de rendre service toujours et à n'importe qui, c'est cela le véritable apostolat qui sanctifie la vie. Et le vicaire général termine en appuyant sur une expression familière sans doute, mais qui traduit bien la pensée de Son Eminence : Pratiquez la politique du Bon Sourire. Cette politique-là, c'est tout le secret de la vie chrétienne, elle est aussi tout le secret de la sainteté à laquelle le chrétien doit tendre.

Ce discours fut longuement applaudi par l'assistance qui entonna un « vivat » en l'honneur de M. le vicaire général Bouchendomme.

La cérémonie se clôtura par un vin d'honneur.

Pour votre linge, BLANCO est économique.

Les assemblées générales des Syndicats libres d'employés à Tourcoing, Wattrelos et Roubaix

Les Syndicats libres d'employés de Roubaix et de Tourcoing ont tenu leurs assemblées générales annuelles le dimanche 23 juin, à Tourcoing; le mercredi 26 juin, à Wattrelos et le dimanche 30 juin à Roubaix.

Ces réunions revêtaient une importance exceptionnelle du fait des décisions qu'elles devaient comporter.

A chacune des assemblées, M. François Decornet fit un exposé de l'activité des syndicats libres d'employés, insistant d'une manière spéciale sur le souci qu'ils avaient d'apporter une aide de plus en plus efficace à ceux de leurs syndiqués les plus cruellement atteints par la crise, c'est-à-dire les chômeurs.

A cet effet, il fit approuver les propositions suivantes :

1) Augmentation des indemnités journalières de chômage pour les employés, de 7 à 8 fr. par jour ;

2) Application du cumul du chômage, suivant les règles mises au point pour l'ensemble des caisses de chômage des syndicats libres ;

3) Augmentation de la cotisation syndicale des employés de 3 fr. 50 à 4 fr. par mois, afin de parer aux charges nouvelles résultant de l'augmentation des indemnités de chômage et de l'application du cumul.

Ensuite, M. Decornet fit un exposé de la situation dans laquelle se présentent les élections prud'homales de novembre prochain, et rendit compte des pourparlers et des diverses entrevues que les Commissions syndicales avaient eus déjà avec les autres organisations syndicales de contremaîtres ou voyageurs au sujet de ces élections.

Sur ce second point également, les assemblées approuvèrent les déclarations faites et la ligne de conduite qui avait été suivie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « LA FAMILLE »

La société de secours mutuels « La Famille » a tenu son assemblée générale, dimanche à 10 h., en la salle Jean-Jaurès. Au cours de cette réunion, MM. Cloquet, secrétaire, exposa la situation financière et morale de la société, et annonça la création de la « Famille décès » qui constituera, pour ses adhérents, une assurance vie à base mutualiste, et de la « Famille dotation » dont le but est de créer une dot pour le moment du mariage.

M. Cloquet expose ensuite l'activité de la caisse de retraites, dont le bénéfice est ouvert à tous, assurés sociaux comme exclus, et qui compte à ce jour près de 4.500 adhérents.

Dans un rapport bien documenté, M. Antoine Deschamps donna un compte-rendu de l'activité des sections de Tourcoing et de leurs permanences.

Les sommes distribuées à titre de prestations s'élèvent actuellement, pour ces sections, à cinq millions ; ce chiffre à lui seul suffit à donner une idée de leur activité.

M. Nys, vice-président de la Caisse « La Famille » expliqua les principaux points intéressant l'application de la loi sur les assurances sociales ; puis il annonça qu'à partir du 1er juillet, les primes d'allaitement seraient versées aux femmes d'assurés. En outre, il informa les adhérents de l'ouverture complète de cinq préventoriums d'enfants, et termina par quelques mises au point et quelques conseils au point de vue du chômage chez les assurés, et de la retraite pour les adhérents qui ont atteint l'âge de 60 ans.

Après quelques explications particulières fournies aux assurés présents, la séance fut levée.

PENDANT LES CHALEURS, mettez tout dans la glacière. Hygiène, agrément, économie. Beau choix. Bons prix. - Quincaillerie J. RICHMOND et Cie. 34603

LA SAINT-PAUL CHEZ LES « RUE TOUT JUS »

La Société des « Rue Tout Jus », qui a comme président notre concitoyen M. J. Watteeuw, a fêté dimanche, avec éclat, son patron saint Paul.

Toute la société, entourant le drapeau et précédée de l'Harmonie du « Point-Central », se rendit en cortège à l'église Saint-Christophe où, à 11 h. 30, une messe fut dite à l'intention des membres défunts.

Le drapeau de la société avait pris place dans le chœur, de même que l'Harmonie du « Point-Central », qui, sous la direction de son distingué chef, M. Margo, interpréta un programme très apprécié.

M. l'abbé Dethoor, vice-doyen honoraire, officiait, et M. le chanoine Cousin présidait dans les stalles.

La messe terminée, ce fut le retour aux sons d'airs entraînants, spécialement choisis pour la circonstance dans le répertoire des chansons populaires du Broutteux.

Cette promenade dans les principales artères de la ville fit sensation sur la foule, qui vit avec plaisir M. J. Watteeuw participer, malgré son âge, à la manifestation.

Au siège, fut servi un vin d'honneur, au cours duquel le président remercia M. Margo de la maîtrise avec laquelle il avait dirigé l'Harmonie et le félicita du bel arrangement musical qu'il avait composé avec les chansons du Broutteux.

A 14 h., un banquet réunissait tous les sociétaires. Des toasts furent prononcés par M. E. Gruard, secrétaire, qui passa en revue les divers événements de l'année, et par M. Watteeuw, qui exprima la reconnaissance de la société envers tous ceux dont le dévouement assure aux « Rue Tout Jus » une constante activité.

Cette fête de famille, empreinte de la plus charmante camaraderie et de la plus franche cordialité, se termina par des chansons, parmi lesquelles l'œuvre du Broutteux, « Roule, roule ma petite boule », obtint évidemment le plus grand succès.

MARCQ-EN-BARŒUL

La foire aux plaisirs de l'Amicale des Ecoles libres du Pont-de-Marcq

Commencée samedi, la foire aux plaisirs annuelle de l'Amicale des écoles libres du Pont-de-Marcq a connu hier dimanche un beau succès d'affluence. De nombreuses et diverses attractions étaient installées dans les locaux des œuvres de la rue Jules-Guesde, et les stands furent rapidement pris d'assaut par de nombreux visiteurs.

Dans la soirée, la fête se poursuivit avec le même entrain et le public put se divertir sainement en prenant part notamment aux batailles de confetti.

Cette fête s'achèvera aujourd'hui lundi, suivant le programme que nous avons déjà publié.

HALLUIN

Réunion du Conseil municipal

Samedi, à 19 h., le Conseil municipal d'Halluin s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert Declercq, maire. Tous les conseillers étaient présents.

L'institution de la taxe vicinale. — M. le Préfet, par arrêté en date du 2 mai dernier, met en demeure le Conseil de voter le budget du service vicinal pour 1936. La Commission des finances, qui a examiné ce budget, présente un rapport et propose de solliciter de l'autorité supérieure, l'autorisation d'instituer la taxe vicinale et de voter deux journées de prestations individuelles, à partir de 1936, afin d'améliorer le budget de 1936 pour les chemins vicinaux, en supprimant le prélèvement sur les ressources du budget général et en le remplaçant par les recettes que pourra produire la taxe dont il s'agit. Il en est ainsi décidé.

Le compte administratif du maire. — M. le Maire quitte ensuite la séance afin de permettre à l'assemblée d'examiner et discuter, si besoin, le compte administratif.

La Commission, qui a procédé déjà à l'examen de ce même compte en propose l'approbation.

Les recettes, y compris le reliquat de l'exercice 1933, s'élèvent à 7.108.282 fr. 86; les dépenses, à 6.657.467 fr. 69, d'où un excédent de recettes de 447.285 fr. 17, qui sera employé à la confection du budget primitif de 1935.

Le compte de gestion du receveur municipal est conforme au compte administratif. L'un et l'autre sont adoptés.

Les comptes et budgets de l'Hospice — Les comptes administratif et de gestion pour l'exercice 1934 donnent les résultats suivants: Recettes, y compris l'excédent de 1933: 325.411 fr. 02; dépenses: 365.007 fr. 97. Excédent de recettes: 60.403 fr. 05.

Le budget additionnel pour 1935 se balance en recettes et en dépenses à la somme de 60.403 fr. 05, laquelle représente l'excédent de recettes de l'exercice 1934.

Le budget primitif de l'année 1936 prévoit en recettes et dépenses, 240.000 francs.

Les comptes et budgets du Bureau de bienfaisance. — Les comptes administratif et de gestion pour l'exercice 1934 se traduisent comme suit: Recettes, 344.690 fr. 47; dépenses, 189.874 fr. 76. Excédent de recettes, 54.815 fr. 71.

Le budget additionnel pour 1935 prévoit une balance en recettes et en dépenses, soit 54.815 fr. 71.

Le budget primitif pour 1936 s'équilibre par 183.144 fr. 43 de recettes et de dépenses.

Le traitement des employés et ouvriers municipaux. — Par lettre en date du 6 mai, le Syndicat des employés et ouvriers municipaux a soumis à l'examen de la Commission des finances le barème de traitement établi par la Commission départementale paritaire. Après étude, la Commission des finances propose l'adoption du barème dont il s'agit.

Le Conseil approuve les conclusions du rapport, après y avoir apporté une légère modification.

Questions de chômage. — Le 2 mars dernier, le Conseil avait décidé de faire bénéficier les chômeurs syndiqués, des dispositions du décret du 2 octobre 1934, sur le cumul.

Cette mesure mettait l'assemblée dans l'obligation de supprimer la participation de la ville aux caisses syndicales de chômage, mais afin d'éviter à celles-ci de lourdes difficultés, le Conseil avait également décidé de considérer le montant des subsides de la ville comme des avances remboursables à ces caisses.

Mais, M. le Préfet estime qu'il ne peut approuver la forme de délibération prise ainsi. Toutefois, il fait observer qu'en cas de suppression des subventions communales, le bénéfice des subventions départementales resterait toujours acquis et le taux de celles de l'Etat se trouverait calculé conformément aux décrets, ce qui permettrait aux caisses de continuer à fonctionner régulièrement.

Et c'est ainsi que le Conseil décide la suppression à partir du 1er juillet de la participation communale aux caisses syndicales de chômage.

Mais, d'un autre côté, l'assemblée vote un crédit de 23.000 francs destiné à aider les syndicats ouvriers à faire face à la situation qui devient de plus en plus difficile.

Le budget additionnel de la ville pour 1935. — Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1.856.570 fr. 99. Il est approuvé par le Conseil.

Un emprunt de 600.000 francs. — En raison des importantes dépenses résultant des paiements de secours aux chômeurs et aussi pour permettre à la ville le paiement de ses fournisseurs, la Commission des finances propose le vote d'un emprunt de 600.000 francs.

Le Crédit Foncier consentirait cet emprunt, moyennant un intérêt de 6 fr. 80. Ce taux étant jugé trop élevé, l'assemblée demande au maire de poursuivre ses démarches et l'autorise à traiter au taux maximum de 6 %.

Contre les ligues. — M. le Maire propose d'organiser pour le 14 juillet prochain une manifestation contre les ligues, manifestation pour laquelle il sera fait appel à tous les groupements de gauche : Parti radical, Comité antifasciste, amicales laïques, Ligue des droits de l'homme, etc...

Les conseillers approuvent cette proposition. Une réunion préparatoire aura lieu prochainement.

Le huis clos est ensuite prononcé.

HALLUIN

L'OUVERTURE DE LA NEUVAINE EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DES FIÈVRES

La neuvaine en l'honneur de Notre Dames des Fièvres, s'est ouverte hier dimanche en l'église du Colbrae. Elle y a attiré de nombreux fidèles.

A 15 h., a eu lieu le chant des complies. Celles-ci ont été suivies de la bénédiction de nombreux enfants amenés par leurs parents et leur consécration à la Très Sainte-Vierge.

Le pèlerinage traditionnel de la paroisse Saint-Piat, de Roncq, a eu lieu à 17 h. Il avait groupé bon nombre d'habitants de cette commune.

A 18 h., les dames et jeunes filles de la paroisse Saint-Hilaire, sont venues apporter leurs hommages à la Sainte-Vierge. Et enfin pour terminer la journée, a eu lieu à 19 h., le pèlerinage des hommes et jeunes gens de cette même paroisse. La Chorale a chanté le salut que présidait M. l'abbé Schaballie, curé-doyen.

La neuvaine se poursuit aujourd'hui, à 17 h. La paroisse Saint-Alphonse, du Mont d'Halluin, viendra comme de coutume en pèlerinage. A la fin de la journée à 20 h., en grand nombre, les Halluinois assisteront au salut, où le R. P. Camus, prédicateur de la Neuvaine, prendra la parole. Rappelons que pendant la Neuvaine, l'église est ouverte de 6 à 21 h., et que chaque soir un sermon est donné à 20 heures.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS

Hier, dimanche, à 10 h., l'O.S.H. a tenu son assemblée générale annuelle en son local, Café des Arts, rue des Ecoles. La réunion était présidée par M. Jacques Demeestère, président d'honneur, entouré de M. Raymond Lepers, président : Ildevert Wanquet, vice-président : Raymond Tyberghein, trésorier : Marcel Tierrie, secrétaire, et Achille Descamps, délégué des Amis d'Halluin.

Après les saluts et les remerciements du président d'honneur, M. Tierrie donne lecture du rapport moral, dans lequel il expose la vie du club au cours de la saison écoulée, rappelle les différentes rencontres et aussi les succès et les défaites. Il en conclut que l'année a été bonne pour la société.

M. Tyberghein révèle l'excellence de la situation financière.

Puis, M. Ildevert Wanques exhorte les membres au dévouement et à l'effort, afin d'assurer la vitalité et l'avenir du club. Il présente ensuite quelques suggestions intéressantes qui seront soumises à l'examen de la commission. Le vice-président termine en remerciant la commission de son dévouement et en signalant spécialement l'activité déployée par M. Achille Descamps.

M. Descamps remercie M. Wanquet et exprime sa grande satisfaction d'apporter son modeste concours au club. Puis il salue M. Jacques Demeester. Il termine en soulignant également le dévouement de la commission.

M. Lepers prodigue ensuite ses conseils. Puis il est procédé à la remise d'une médaille à MM. Raymond Tybérghein et Marcel Denève, en remerciement de leur dévoué concours, et les équipiers Juniors A, champion en deuxième division, reçoivent la breloque de la Ligue du Nord.

Le scrutin pour le renouvellement partiel de la Commission termine la réunion.

LES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE A L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Samedi dans l'après-midi, eut eu lieu en la Mairie d'Halluin, les examens de concours de fin d'année de l'Ecole municipale de musique.

Le jury était composé de MM. Léopold Pattyn, directeur de l'école; François Westyttens, 1er Prix du Conservatoire de Tourcoing; Gustave Dedeurwaerder, membre de la « Philharmonie »; Emile Vandorbeke, de la Concordia-Harmonie; Ernest Licen et Vanoverberghe, délégués de l'Harmonie « La Fraternelle ».

COURS DE SOLFÈGE

Professeur: M. Léopold Pattyn

Classe supérieure (cours à sept clefs). — 1re Mlle Andrée Demeestère; 2me Rappel de 2me prix: Mlle Yvonne Debeuf; 1er accessit: Mlle Nadia Simnaeve; 1er accessit: Mlle Marie-Louise Lestimpelaere; 4me prix: M. Albert Wellaman; 5me prix: M. Oscar Degrande, avec rappel de 2me accessit; M. Raymond Gogne, id.

Cours à cinq clefs. — 1re Mlle Jacqueline Latour, rappel de mention Très Bien; 2me M. Alphonse Destimpelaere, (Bien); 3e Mlle Marcelle Dechaene (Bien); 4me Mlle Agnès Wuyisteke; 5me M. André Debruyck; 6me M. Georges Vanhoutte; 7me Mlle Lucienne Spléte; 8me Mlle Suzanne Spléte; 9me Mlle Aurore Demeyère; 10me Mlle Raymonde Boone (Bien).

CLASSE DE VIOLON

Professeur: M. Marcel Vandewattyne

Cours supérieur. — 1er prix: Mlles Yvonne Debeuf et Andrée Demeestère.

Cours préparatoire. — Mlle Suzanne Spléte, T. B. avec diplôme; Mlle Edith Moriame, mention Bien.

CLASSE DE PIANO

Prof : Mme Vancraeynest-Vandewattyne

Cours supérieur. — 2me prix: Mlle Marie-Louise Destimpelaere; 1er accessit: Mlle Nadia Simnaeve.

Cours préparatoire. — Mlle Raymonde Boone et M. André Debuck, mentions T.B.; Mlles Lucienne Spléte, Bien; Jacqueline Latour, Assez Bien.

CLASSE DE VIOLONCELLE

Professeur: M. Claeys

1er degré. — 2me prix: M. Paul Pattyn.

2me degré. — M. Marcel Verfaille, rappel de mention Bien.

CLASSE DE CLARINETTE

Professeur: M. Georges Vanmeerhaeghe

2me prix: M. Raymond Gogne; 1er accessit: M. Albert Wellaman.

Cours préparatoire. — MM. Joseph Kindt, ment. T. B.; Oscar Degrande, ment. B.; Gustave Gogne, A. B.

La distribution solennelle des prix aura lieu le dimanche 28 juillet. En vue de la cérémonie qui aura lieu à cette séance, les élèves sont priés d'assister aux répétitions qui auront lieu les mardis et vendredis à 19 h.

RONCQ

La réunion du Conseil municipal

Le vote de nouvelles taxes

La séance a eu lieu dimanche à 9 h. et était présidée par M. Alphonse Lœul, maire. Vingt-quatre conseillers étaient présents.

— L'assemblée prend d'abord une délibération par laquelle elle sollicite la prorogation du remboursement de l'avance faite par le département, pour les travaux d'électrification des campagnes.

— Puis elle décide la création de nouvelles taxes, afin d'augmenter les ressources de la commune. Il s'agit de taxes sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession, d'une part, et sur le revenu des propriété bâties et non bâties, d'autre part. Elles seront applicables à partir de 1936. On peut prévoir que les premières rapporteront 55.000 fr., les secondes 27.000 fr.

M. Suys, de la minorité, déclare qu'il s'abstiendra dans le vote de ces taxes, non par opposition, mais il se demande si elles sont bien nécessaires. Il fait en outre remarquer que ces taxes retomberont sur les locataires.

M. le Maire dit que ces taxes seront établies afin de ne pas créer de nouveaux centimes additionnels que rendrait nécessaires l'affaire du Bien-Etre Armentiérois.

M. Vansteenkiste fait observer que les prévisions du budget primitif de l'exercice en cours sont insuffisantes pour permettre d'atteindre la fin de l'année.

M. Destombes : L'ancienne administration, elle, aurait cherché à comprimer les dépenses.

Enfin les taxes sont votées. MM. Destombes et Suys s'abstiennent.

— Le compte administratif des cantines scolaires est approuvé. Les recettes se sont élevées à 33.084 fr., les dépenses à 32.743 fr., soit un excédent de recettes de 341 fr.

Le budget de 1935 se balance à la somme de 39.872 fr., grâce à une nouvelle subvention de 5.000 francs.

— Un crédit de 500 fr est voté en faveur du personnel de la cantine qui recevra un talon-horaire de 4 fr.

— Est également voté un crédit de 3.000 fr. pour achat de mobilier scolaire.

— Le Conseil décide la création d'un camp de vacances et vote à cet effet un crédit de 5.000 fr., auquel viendra s'ajouter un crédit déjà existant, de 2.000 fr., pour distribution de friandises, etc., aux enfants.

M. Destombes fait observer qu'il existe déjà un camp de vacances, qui ne coûtait rien.

M. Suys estime que la somme votée devrait profiter aux deux organisations.

M. Vansteenkiste ne l'entend pas ainsi; il dit que tous les enfants seront admis au camp municipal et les parents qui désirent voir leurs enfants profiter des avantages n'ont qu'à les y envoyer.

M. Suys observe qu'il ne doit pas être fait de différence entre les enfants.

Le projet est voté par la majorité; les deux conseillers républicains s'abstiennent.

Une subvention de 2.000 francs est accor-

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 1er juillet 1935. — N° 59.

— Vous avez raison, mes chéries, dit M. Desrochers. Il faut agir sans tarder.

Ellen se jeta dans ses bras, toute frémissante et sans mot dire, l'embrassa, comme elle le faisait lorsque, tout enfant, elle voulait par ses câlineries, se faire pardonner une espièglerie.

— Oui, mon ami, dit à son tour Mme Desrochers, il faut agir et, s'il le faut, remuer ciel et terre.

Peu à peu l'homme d'action se révélait dans l'industriel. Il supputait ses chances, traçait mentalement un plan, pesait le pour et le contre.

Enfin, il se leva :

— Laissez-moi faire, dit-il. Dès à présent, je commence mes démarches et je ne désarmerai que lorsque j'aurai réussi.

— Si je t'accompagnais, père, demanda Ellen.

— Pas aujourd'hui, mon enfant. Je dois être seul pour ce que je veux faire. Ayez confiance !

Il embrassa sa femme et sa fille et partit, en répétant des paroles d'espoir.

M. Desrochers avait, en effet, une idée de derrière la tête.

Et cette idée était celle-ci : Georges de Martel lui avait fait promettre de ne pas révéler l'objet de l'entretien qu'il avait eu avec Jack Gold peu avant le drame.

On se souvient qu'il s'agissait de prétendues lettres que Gold affirmait avoir reçues d'Ellen.

Le Français, par délicatesse, n'avait pas voulu mêler le nom de sa fiancée à cette affaire criminelle. Il considérait que ce nom chéri aurait été terni par la médisance et la calomnie qui n'auraient pas manqué de sévir en l'occurrence.

Scrupule sublime ! Ce respect de la femme avait touché M. Desrochers, homme d'affaires plus moderne, mais non insensible aux nobles actions.

Ayant promis à Martel de se taire, il avait tenu parole. Il estimait, à ce moment, que ce silence n'avait rien de compromettant puisque, selon lui, l'innocence du jeune homme devait apparaître éclatante.

Mais maintenant, devant l'horrible réalité, M. Desrochers, considérant qu'il s'était trompé, pensait qu'il n'y avait plus lieu pour lui de tenir secrète la révélation de Martel.

Il s'était donc proposé — au cours de ses rapides réflexions — de dévoiler ce qu'il savait, dans le but d'obtenir une révision du procès.

L'homme en qui il voyait déjà un fils lui en garderait-il rigueur, eu égard aux exigences de la situation ?

Non, il l'espérait bien. Et puis, même s'il en était autrement, il prendrait toute la responsabilité de son acte. Bast ! Martel lui pardonnerait de ne pas avoir tenu parole, pour une seule fois dans sa vie. Dans ces circonstances aussi graves, son silence eût été un crime, son honnêteté une trahison.

Il s'en fut donc trouver l'attorney général, qui le reçut avec affabilité, et il lui dit à brûle-pourpoint :

— J'ai de graves révélations à vous faire, sir, dit-il.

Le magistrat présenta un siège à son visiteur et, d